



Championnat d'Ile de France

Gymnastique Artistique Masculine

SAINT MAUR DES FOSSES

Complexe sportif Brossolette
51 rue Pierre Brossolette
94110 Saint Maur

DIMANCHE 22 MAI 2016

TROPHEE FEDERAL PAR EQUIPE

10, 13 ans et 10 ans et + (finale B)

version PROVISOIRE
définitive le 11 mai

délégué administratif:

responsable plateau: Marc LABROUSSE - Lionel BARRIL

responsable des juges: Rémi RUDANT

06 60 48 03 24

PLATEAU B							
échauf: 13h00 début comp: 13h30 fin comp: 15h15	C. G. NEUILLY SUR MARNE 10 13 ans	VERSAILLES équipe 2 10 13 ans	E.S.G CHÂTEAU LONDON 10 13 ans	EPINAY SOUS SENART 10 13 ans	VILLEMOMBLE SPORT GYM 10 13 ans	T. S. DE MASSY équipe 2 10 13 ans	
échauf: 14h45 début comp: 15h15 fin comp: 17h00	GONESSE 10 ans et +	U.M.S. PONTAULT COMBAULT 10 ans et +	VILLEPREUX 10 ans et +	ARGENTEUIL équipe 2 10 ans et +	PUTEAUX 10 ans et +	HERBLAY 10 ans et +	
PALMARES : 17h00							

JURY

réunion de juges: 13h00

tout juge en retard sera considéré absent, il ne jugera pas et le club devra s'acquitter d'une amende tenue réglementaire exigée (veste marine, pantalon gris, chemise blanche, cravate.)

1 juge par équipe de niveau 1 minimum, présent pendant les 2 tours.

Amende pour absence de juge : **200 €**

FORFAITS

En cas de forfait le signaler par l'inter face fédéral, en cas d'erreur ou d'omission, prévenir:
Marc LABROUSSE par mail : marclabrousse@orange.fr
et Rémi Rudant: remi.rudant@wanadoo.fr
forfait non signalé dans les 10 jours: 80€

ENTREE PAYANTE POUR LES NON LICENCIES FFG DE PLUS DE 12 ANS (Tarif : 5 €)

Droits d'engagements : 22 € par équipe. (chèque à l'ordre de la Zone ile de France)